



## **Compte-rendu CHSCTSS extraordinaire DIRAG du 2 mars 2021**

Suite au décès d'un collègue au CM973 et à notre demande en intersyndicale, un CHSCTSS extraordinaire s'est réuni en urgence le 2 mars 2021 avec l'ordre du jour suivant :

1. Demande de mise en place d'un soutien psychologique pour tous les agents du CM973
2. Demande d'enquête du CHSCTSS sur les conditions de travail au CM973 suite à ce tragique événement
3. Demande de diagnostic sur les RPS au CM973 au sein de la DIRAG par un expert indépendant.

De nombreuses personnes et experts étaient présents :

L'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail), 5 Représentants du Personnel + 1 expert, SG/RH/D, DIRAG/D, ADM/D, CM973/D, CM973/PREVI/D, Assistance Sociale DIRAG, Conseiller de Prévention de Météo-France, Assistant de Prévention DIRAG, Psychologue/ergonome du travail de Météo-France.

Aucun médecin de prévention n'a pu se rendre disponible.

CM973/D a décrit les événements qui se sont déroulés le 22 février. Nous ne rentrerons pas dans les détails par souci de confidentialité. L'accident mortel a eu lieu au domicile du collègue, logé par l'administration.

Des actions ont été entreprises par la direction dans les jours qui ont suivi avec notamment le dépêchement de l'assistante sociale pour les collègues directement concernés et un soutien social à la famille.

En résumé, nous pensons que dans l'état actuel des connaissances nous ne pouvons pas affirmer qu'il n'y a pas de lien avec le travail mais nous ne pouvons pas affirmer non plus qu'il y a un lien avec le travail, et notamment avec les conditions de travail au centre de Guyane (réorganisation en cours).

La direction s'est montrée très réticente à l'idée de tout lien avec le travail. Toutefois, ce collègue avait déjà des difficultés personnelles et professionnelles, connues de la direction.

Sur le premier point, la direction a accepté la demande des représentants du personnel de mise en place d'un soutien psychologique individuel et collectif pour les agents du CM973 sur la base du volontariat.

Sur les 2 autres points, après de nombreux échanges, et après l'insistance des RP pour l'analyse des conditions de travail et des RPS en Guyane, la direction nous propose de se revoir dans un mois dans un nouveau CHSCTSS extraordinaire. D'après les différents intervenants du domaine social et de la prévention, il n'est en effet pas opportun de faire cette analyse à chaud dans les conditions actuelles.